

Communication de Monsieur Robert CHALAVET :

« *Le jeu de mail* »

*

Monsieur et cher Confrère,

Le jeu de mail s'exerce-t-il « de jure » ou « de facto » ? Si l'on prend ces deux expressions dans le sens : « de plein droit » et « de fait », le jeu devient nécessaire. Ceci me rappelle une anecdote : quand j'habitais Beauvoisin, certains « têfles » – on appelait ainsi les beauvoisinois – donnaient rendez-vous aux « racanels », habitants du village voisin Générac, au jeu de mail. Pas pour y jouer avec une balle, mais pour se flanquer la rossée, sport universel convenons-en, un grand rouët dirait-on. Quant aux motifs de la peignée entre les têfles et les racanels, les « tapeurs » et les « râleurs », je vous les laisse deviner – la jeunesse a des raisons

...

C'est toujours un plaisir que celui de vous écouter. Vous avez l'art de raconter, vos récits détaillés et vivants coulent naturellement : s'ils ont la fluidité du conte, ils en ont avant tout la recherche documentaire scrupuleuse. Vous avez ainsi offert cinq communications à l'Académie : en 2008 « *Le bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944* ». L'année suivante « *Le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen, amorce de réflexion sur la responsabilité* ». Puis « *Une famille gardoise autrefois célèbre, aujourd'hui oubliée, Les Péladan* », en 2011. Vous avez évoqué « *Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses rapports avec la famille Carrière* », en 2012. Et c'est d'« *Un Nîmois flamboyant : Jacques Favre de Thierrens* » de qui vous nous avez parlé en 2014. Vous m'avez dit que votre communication d'aujourd'hui serait la dernière : les meilleurs grammairiens souhaitent supprimer le mode conditionnel car, disent-ils avec raison, ce mode appartient au futur. Puissent-ils dire vrai, vous concernant. Car vous êtes un jeune académicien : il y a tout juste dix ans, vous avez été élu correspondant, sous la présidence de Monsieur Guilhem Fabre et, en 2008, nos consœurs et confrères vous ont confié le fauteuil d'Emmanuel Le Roy Ladurie – le 7 novembre de cette même année vous avez été reçu comme membre non-résidant par Madame le Président Catherine Marès. Vos compétences ont été appréciées au sein des commissions des finances (vous avez beaucoup fait pour assurer la rentabilité de l'Hôtel Davé) et de nomination des correspondants. Et je rappellerai que votre amour du bois vous a conduit à non pas fabriquer, mais à construire, le support pour le vidéo projecteur de l'Académie.

Attardons-nous un moment sur des mots empruntés aux titres de vos communications : le bombardement de Nîmes, les Péladan, Régine Crespin, la famille Carrière, Jacques Favre de Thierrens, ce sont des jalons importants du XX^e siècle, et pas seulement nîmois. Ils traduisent et marquent vos goûts pour l'histoire, la littérature et les beaux-arts – à la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard vous avez aussi raconté ce traumatisme que fut l'incendie du théâtre de Nîmes, le 27 octobre 1952, et le Cercle Wagner a admiré votre connaissance des rapports entre Joséphin Péladan et Wagner – « Chez vous, c'est la musique qui l'emporte : instrumentiste et critique, vous avez tenu pendant plusieurs années la critique musicale de *Midi Libre* » disait Madame Catherine Marès en vous accueillant.

Rappelons que vous êtes né à Nîmes, que vous avez fait vos études au Lycée Daudet, puis à la faculté de droit de Montpellier – notre confrère Charles Puech y étudiait en même temps que vous, et le *Code de Justinien* et ses annexes n'ont plus de secrets pour vous –. De 1951 à 1959 vous avez exercé à Nîmes la profession d'avocat. Les questions sociales vous intéressaient et vous avez travaillé avec la future DDASS. Vous et Madame Chalavet, vous vous présentez au concours d'entrée à l'École nationale de la santé publique. En 1971 et 1972 vous serez conseiller technique au cabinet du ministre de la santé et de la sécurité sociale Robert

Boulin, et vous deviendrez chargé de mission au cabinet de Jean Foyer, en 1972. De 1975 à 1979 vous organisez la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), puis vous participez au conseil de prud'hommes en Alsace et vous êtes appelé à la Communauté européenne et au Conseil d'état, tout en assurant des cours de droit hospitalier dans plusieurs universités parisiennes. En 1979, vous êtes nommé à la direction du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, où l'on se souvient de votre rigueur, de votre sens de la prise de décisions et de votre humanité – vous étiez plus souvent dans les services que dans votre bureau, ceci porte un nom : la responsabilité. De la même manière, votre épouse dirigeait le CHU de Montpellier.

Rappelons aussi votre propos sur le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen. Après avoir dit que « la responsabilité de la puissance publique est le berceau du droit administratif », qu'« elle est également reconnue comme l'une des plus admirables constructions juridiques dues à l'intelligence et à la finesse d'analyse des hommes » et que « ce monument est aujourd'hui en partie devenu inutile sur le plan pratique, ruiné par suite de l'évolution de notre société », vous commentez avec justesse : « On ne peut traiter de la faute en ignorant le pardon. Le pardon moderne a été lui aussi coupé de la faute. Ce n'est plus la repentance du pécheur mais le pardon demandé par un de ses descendants voire par une personne sans lien avec lui, quand il n'est pas présenté à des personnes chronologiquement très éloignées des victimes initiales. Faute, responsabilité, pardon n'ont plus cet effet régénérateur engendré par la conscience de l'échec que nous enseignaient nos maîtres de philosophie. » Cette réflexion sur la responsabilité illustre votre parcours et votre carrière.

Je sais que votre retraite est très active – c'est ainsi une façon de maîtriser le temps et les souffrances de la vie – et de faire mentir l'étymologie du mot : « se rétrécir », « se maintenir à l'écart de », ce qui, pour cette dernière, relève parfois de la sagesse. Toutefois, en français du Moyen-âge, un dérivé de retraite : « retraire », signifie « raconter », on le lit dans *La Chanson de Roland*. Ce qui convient parfaitement à votre communication de ce jour.

Alors : rouët, partie, chicane ou grand coup ? À vous, cher confrère, de nous en dire plus, avec des mots et non à coups de maillet. À vous maintenant de donner le signal du début de jeu.

Jean-Louis Meunier